

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue au Centre communautaire Gérald-Ouimet, au 15, rue Émard, le **mardi 13 octobre 2020, à 18 heures**, et expliquant les projets de règlement numéro 363-2020 et le premier projet de règlement numéro 364-2020.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :

Madame Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Madame Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Monsieur Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Monsieur Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Monsieur Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Monsieur Pierre Métras, conseiller au poste 2, est absent.

Madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

285-10-2020

Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance à 18 h 01.

Quatorze (14) personnes sont présentes dans la salle.

Projet de règlement numéro 363-2020 modifiant le règlement 196-2000 relatif aux divers permis et certificats

Des copies du règlement sont mises à la disposition du public présent dans la salle.

Madame Annabelle Pilotte fait lecture et explique le projet de règlement numéro 363-2020 modifiant le règlement 196-2000 relatif aux divers permis et certificats.

Ce règlement modificateur a pour objet:

- de modifier et ajouter certaines définitions;
- de remplacer les exigences pour les plans complets d'un bâtiment dans le cadre d'une demande de permis de construction;

Période de questions

La parole est donnée aux personnes et organismes désirant s'exprimer et poser des questions relativement au projet de règlement numéro 363-2020 modifiant le règlement 196-2000 relatif aux divers permis et certificats.

Aucune question.

Premier projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage

Des copies du règlement sont mises à la disposition du public présent dans la salle.

Madame Annabelle Pilotte fait lecture et explique le premier projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage.

Madame Annabelle Pilotte explique aux personnes présentes les des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce règlement modificateur a pour objet:

- d'autoriser les « Établissement d'hébergement » dans la zone REC-14, sous réserves de certaines conditions;
- d'introduire des dispositions spécifiques à l'usage « Établissement d'hébergement » pour la zone REC-14;
- spécifier qu'aucune clôture ne peut être implantée à moins d'un mètre de toute ligne d'emprise de rue;
- remplacer certaines dispositions relatives aux abris d'auto amovibles.

Période de questions

La parole est donnée aux personnes et organismes désirant s'exprimer et poser des questions relativement au premier projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement 198-2000 relatif aux divers permis et certificats.

Aucune question.

286-10-2020

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 18 h 11.

Danielle Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
Mairesse